

fidèles ; la source divine de la charité n'est point tarie, le Sacré-Cœur inspirera encore aux âmes le désir de participer à une œuvre qui a mérité ses bénédictions spéciales, et en faveur de laquelle l'Eglise a ouvert le trésor des indulgences.

Voici le texte du décret de Monseigneur de Montréal :

" EDOUARD CHARLES FABRE, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc.

" Il y a deux ans Nous bénissons l'œuvre de la CHAPELLE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS du Collège des Clercs de St-Vincent à Joliette, et Nous apprenons avec bonheur que le Ciel a daigné agréer cette bénédiction et lui faire produire d'excellents résultats ; ce que l'on peut constater par l'édifice qui vient de s'élever à l'honneur du Divin Cœur. Pour que la dévotion au Sacré-Cœur puisse se répandre de plus en plus et déverser dans toutes les âmes, avec la charité et l'amour de Dieu, les faveurs spéciales et abondantes, dont il comble ceux qui l'invoquent avec confiance. Nous Nous rendons avec joie au désir que Nous en a exprimé le Révérend Père C. Beaudry, Supérieur de l'Institut des Clercs de St-Vincent, et Nous érigeons le Sanctuaire ci-haut désigné EN LIEU DE PÈLERINAGE pour les fidèles amis du Sacré-Cœur de Jésus, accordant quarante jours d'indulgence pour chaque visite que l'on y fera en y priant à Nos intentions. Puisse cette Chapelle devenir un foyer de grâces et de lumières pour les pécheurs, et une source de sanctification et de perfection pour les justes, et attirer sur Nous et sur Notre Diocèse les bénédictions du Tout-Puissant.

" Soit le présent Décret publié dans la dite Chapelle, le premier Dimanche après sa réception, et conservé ensuite aux archives du Collège de Joliette.

" Donné à Montréal, en Notre Palais Episcopal, le dix-sept janvier mil huit cent quatre vingt trois, sous notre seing et sceau et le contresing de Notre Chancelier.

" (Signé) † EDOUARD CHS EV. DE MONTREAL.

" Par mandement de Monseigneur.

" (Signé) T. Harel, Ptre, Chancelier. "

*Le reboisement de nos forêts.*—Depuis la grande réunion des principaux agronomes des Etats-Unis et de la Puissance du Canada, qui eut lieu à Montréal, au sujet de cette importante question, les journaux se sont appliqués à favoriser, dans notre Province, l'établissement d'une Société forestière ayant pour but d'encourager la plantation d'arbres forestiers. Cette question a été mûrement discutée et chaudement appréciée, tant dans les journaux qu'à l'Assemblée Législative du Québec. Désormais nous aurons chaque année un jour spécialement consacré à la plantation des arbres, ce jour est désigné *Fête des arbres*. C'est une fête champêtre que nous devons à l'initiative de l'Hon. M. H. G. Joly qui a été si bien secondé dans ce mouvement par nos députés ruraux de l'Assemblée Législative.

Si les oiseaux étaient susceptibles de réjouissance, nous les verrions ce jour là prendre part à cette fête ; car, par la plantation des arbres, ce sont de nouveaux asiles que nous leur offrons. Nous avons vu de plus en plus le nombre de nos oiseaux diminuer, et nous devions attribuer ce fait à la rareté de nos bocages,

dans les anciennes paroisses. Malgré les précautions prises pour la protection des oiseaux, malgré les leçons faites aux enfants des écoles, jamais les oiseaux ne furent moins nombreux qu'aujourd'hui. C'est que la gent ailée manquait de refuge. A l'avenir les nids ne seront plus à découvert, les oiseaux trouveront une retraite où ils pourront échapper à la poursuite des enfants, des chiens et des chats leurs plus impitoyables ennemis. Nous verrons les oiseaux revenir et avec eux diminuer le grand nombre d'insectes qui ravagent nos récoltes.

Dans le but de favoriser d'une manière efficace la plantation des arbres forestiers, M. le Rédacteur du *Courrier du Canada* fait un appel chaleureux au clergé. Nous lisons dans ce journal, sous le titre :

*Le clergé et le reboisement.*—Le clergé est le créateur de l'agriculture canadienne. Ce n'est pas là une phrase lyrique, c'est la conclusion d'un syllogisme dont les prémisses sont dans l'histoire.

Comme le dirait Guizot : le clergé a été le grand défricheur du Canada, il y a été ce que furent au moyen âge les bénédictins en Europe.

Son action ne s'est pas bornée à promouvoir les intérêts de la colonisation, mais quand il s'est agi d'améliorer et de perfectionner l'agriculture il était encore là prêt à donner main forte aux cœurs dévoués et aux généreux initiateurs des progrès modernes dans l'art de cultiver les champs et de leur faire produire plus en les épuisant moins.

Dans la colonisation tout le monde sait ce qu'il a fait, et chacun lui rend en reconnaissance ce qu'il en a obtenu en dévouement. Voilà pourquoi le colon de la vallée du lac St-Jean dit avec admiration le nom de Hébert, celui de Metgermette le nom du R. P. Lacasse, et enfin l'habitant des plaines fertiles de l'Ontario le nom si populaire de Labelle.

Sans eux, sans ces prêtres dévoués, les grandes forêts jetteraient encore leur voile verdoyant sur ces vallées mystérieuses, et nous n'aurions pas encore pu découvrir et exploiter les trésors qu'elles recélaient sous leur ombrage.

Nous les avons vu à l'œuvre dès le commencement de la colonie, et nous avons eu dans les Récollets les premiers défricheurs des terres avoisinant la rivière St-Charles, et dans Mgr Laval le premier protecteur de l'agriculture.

Chaque fois que nous avons fait appel à la bonne volonté du clergé canadien et à son dévouement, il s'est empressé de justifier nos espérances.

Aujourd'hui nous lui demandons un nouvel acte de bienfaisance, nous lui suggérons encore une œuvre patriotique.

Depuis quelques années on parle du reboisement de nos forêts, ce complément indispensable de la colonisation.

Grâce à la vaillante initiative d'un agriculteur émérite, la législature a passé un statut créant une nouvelle fête, une fête champêtre, la "*fête des arbres*" comme nous l'avons annoncé à nos lecteurs il y a quelque temps.

Nous croyons bien à l'efficacité des statuts. Mais, comme tout ce qui est nouveau, celui-ci aura pris difficilement dans certains contrées, s'il ne se trouve pas là des hommes dévoués, des hommes d'initiative donnant à leurs enseignements et à leur exemple le